DIPLÔME AFE

PERFECTIONNEMENT



LA NORME NF C 17-200
Installations électriques extérieures

9,5/10 SATISFACTION DES STAGIAIRES

Laurent Jouannet | Responsable Technique et de Bureau d'études

La sécurité comme priorité !

DURÉE
14 heures (2 jours)

COÛT *(par stagiaire et par session):*
Public : 1 155 € HT
Adhérent AFE : 924 € HT
8 participants minimum par session

DATES 2027
23/24 mars

LIEU
Centre d'Affaires
Espace Hamelin

17 rue de l'Amiral Hamelin - 75116 Paris

Renseignements
et informations pratiques

INSCRIPTION
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 10 jours ouvrés avant le début de la formation.
Elles se font soit en remplissant le bulletin et en le renvoyant par mail, soit par mail en indiquant les renseignements suivants : nom, prénom du stagiaire, coordonnées de la société, adresse de facturation, prise en charge financière.

Mail d'inscription :
vjauson@afe-eclairage.fr
En retour un accusé de réception sera envoyé.

Attention l'inscription ne sera validée qu'à réception de la convention signée.

OBJECTIFS DE LA FORMATION
À l'issue de la formation, le stagiaire :

- Maîtrise les éléments de la nouvelle édition de la norme,
- Est capable d'appliquer la norme NF C 17-200 lors du choix du matériel d'éclairage,
- Connaît les règles de protection contre les surtensions et surintensités,
- Peut faire le calcul d'une installation électrique à partir du tableau de la norme.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES
Auparavant intitulée « Installation d'éclairage extérieur », cette norme donnait les règles d'installation pour les éclairages publics. Dans son édition 2016, son domaine d'application s'étend à toutes les installations électriques extérieures, notamment les illuminations et l'éclairage des bassins.

POPULATION CONCERNÉE
Cette formation est un outil indispensable à la compétence des personnels d'études, d'installation, de maintenance... des installations d'éclairage sur le domaine public : bureaux d'études, responsables travaux, responsables d'équipe, monteurs, etc.

PRÉ-REQUIS
Pas de prérequis obligatoire.
Il est recommandé d'avoir préalablement suivi la formation « Base en éclairage extérieur » ou d'avoir validé le test de positionnement en ligne « Base en éclairage extérieur » (lien transmis lors de l'inscription).

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Mise en situation aux travers de cas concrets sous forme d'exercices,
- Echanges d'expériences
- Présentation Powerpoint/paper-board,

Documents envoyés par mail à chaque participant avant la formation :

- Test de positionnement en ligne (lien fourni à l'inscription)
- Supports de cours (format PDF).*

*En cas d'annulation une semaine avant le stage, les supports de cours seront facturés.

THÉMATIQUES ABORDÉES

Le contexte réglementaire

- Norme NF C 17-200 et guides UTE associés
- Code du travail

Le choix des matériels en fonction des influences externes

Les matériels électriques

- Les canalisations
- Disjoncteurs
- Fusibles
- Contacteurs
- Dispositifs différentiels à courant résiduel
- Dispositifs de déconnexion automatique

Les sources

- Ballasts ferromagnétiques - Ballasts électroniques
- Driver LED

Règles de protection des biens

- Règles de protection contre les surintensités
- Calcul d'une installation électrique avec les tableaux du guide AFNOR C 17-205
- Protection contre les surtensions

Protection contre les contacts indirects

- Généralités sur le schéma TT
- Installations antérieures au 01/10/03
- Installations postérieures au 01/10/03
- Réseaux aériens
- La mise à la terre

RECONNAISSANCE DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, un **diplôme AFE** « Perfectionnement en éclairage », mentionnant le titre de la formation est délivré aux participants ayant réussi l'évaluation finale (QCM ou exercice), avec une moyenne supérieure ou égale à 13/20.

Ce diplôme atteste de l'acquisition des connaissances et compétences évaluées dans le cadre de la formation. Il constitue une reconnaissance professionnelle délivrée par l'Association française de l'éclairage.
Il ne constitue pas un diplôme d'État et ne correspond pas à une certification professionnelle enregistrée au RNCP ou au Répertoire spécifique.

Indépendamment de l'examen, un certificat de réalisation de l'action de formation valant attestation d'assiduité est envoyé au stagiaire à la fin de la session

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Financement direct par l'entreprise ou le participant. Un prise en charge peut être faite par un OPCO, sous réserve de son accord.
Formation non éligible au CPF (Compte personnel de formation).

IMPORTANT

La norme NF C 17-200, édition Septembre 2016, est en vente à l'AFNOR : Boutique AFNOR.
Compte tenu de son coût, elle n'est pas remise lors de la formation.